

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



## Contexte

La 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies se déroulera dans un contexte inédit, qui met à l'épreuve les institutions de nombreux pays et celles du système multilatéral lui-même. La quasi-totalité des 193 États membres de l'Organisation sont touchés par la pandémie du COVID-19 et souffrent de la crise mondiale qui en découle, celle-ci revêtant une triple dimension : sanitaire, économique et sociale.

La gestion de cette crise vient se greffer sur d'autres problèmes, qui existaient déjà et qui exigent des réponses internationales : conflits armés, tensions régionales, terrorisme, criminalité transnationale organisée, violations des droits humains, persistance des inégalités de genre, crimes graves, cybersécurité. La crise du COVID-19 a également des répercussions sur d'autres enjeux internationaux, tels que le changement climatique, les inégalités de développement humain entre les pays et en leur sein, la gestion des flux migratoires ou encore l'augmentation sans précédent du nombre de personnes dont la survie dépend de l'assistance humanitaire.

Dans un contexte d'une telle complexité, les critiques pleuvent contre l'incapacité, réelle ou supposée, du système des Nations Unies à conduire une action internationale concertée. Néanmoins, des initiatives mondiales voient le jour, visant à renforcer le système multilatéral et à contredire cette tendance.

Nombreux sont les pays qui, tout en étant conscients de la nécessité de réformer et de renforcer le système de gouvernance mondiale, font pleinement confiance à la volonté et à la capacité des Nations Unies et des autres organisations multilatérales d'apporter une réponse commune aux enjeux mondiaux. L'Espagne se situe clairement au sein de ce groupe de pays et est convaincue que le moment d'agir est venu. Son positionnement en faveur du multilatéralisme n'est pas conjoncturel, pas plus qu'il n'exclut la nécessité de réformer le système.

Pendant la 75e session de l'Assemblée générale, l'Espagne articulera donc son action autour de cinq axes stratégiques essentiels :

1. Agir en faveur d'une réponse mondiale contre la pandémie.
2. Agir pour promouvoir un multilatéralisme inclusif et la réforme des Nations Unies.
3. Agir en faveur de la protection des droits humains et de la dignité de la personne.
4. Agir pour promouvoir la paix et de la sécurité.
5. Agir en faveur d'un monde juste, durable, climatiquement neutre et numérique.

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



# 01

## Agir en faveur d'une réponse mondiale contre la pandémie

La coopération multilatérale et l'unité de la communauté internationale constituent deux aspects majeurs de la lutte contre la crise du COVID-19.

L'Espagne soutient fermement le leadership de l'ONU et le rôle essentiel que revêt sa collaboration avec les autres institutions multilatérales, en particulier avec l'OMS, qui assure la coordination de la réponse sanitaire mondiale et dirige l'équipe de gestion des crises des Nations Unies (UNCMT). Nous travaillerons à l'amélioration du système mondial de santé, qui doit continuer de s'articuler autour de l'OMS, après une évaluation rigoureuse dont l'objectif primordial sera de définir comment optimiser l'efficacité de cet instrument.

Nous renforcerons la coopération internationale afin de garantir un accès équitable aux vaccins, aux médicaments et aux tests de dépistage du COVID-19 et d'en faire des biens publics mondiaux. L'Espagne déploiera entre autres ses efforts au sein du Conseil de facilitation de l'Accélérateur ACT, dont elle fait partie en tant que membre fondateur de l'initiative ACT.

Nous insisterons sur la nécessité de réorganiser et de renforcer tous les systèmes de santé de tous les pays du monde en vue de faire face à l'urgence sanitaire provoquée par le COVID-19 et d'instaurer la couverture santé universelle (ODD 3.8).

Nous œuvrerons en faveur d'un nouveau pacte mondial pour la santé, un « Health New Deal » fondé sur l'approche « Un monde, une santé », qui contribuera à renforcer les capacités nationales face à de nouvelles pandémies, en avançant dans plusieurs directions : promotion de la santé au travail et de l'accès à l'eau et à l'assainissement ; lutte contre le changement climatique et développement du recours aux énergies renouvelables ; protection des groupes de population les plus vulnérables, en particulier les enfants, les personnes réfugiées ou âgées, et intégration de l'approche de genre ; ou encore défense d'un modèle de « relance verte » après la crise du COVID-19.

Nous veillerons à ce que d'autres crises humanitaires ou sanitaires ne soient pas négligées en garantissant la mise en œuvre du triple nexus humanitaire-développement-paix.

Nous encouragerons les institutions financières internationales à participer pleinement, sous l'égide des Nations Unies, aux efforts déployés pour affronter les retombées socioéconomiques de la crise. L'Espagne fait preuve d'un engagement sans réserve envers la validité renouvelée de l'Agenda 2030 et envers l'Accord

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



de Paris, qui doivent servir de feuille de route pour la relance socioéconomique post-COVID-19. Nous inviterons donc le Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations Unies (FPHN), qui doit se réunir en juillet 2021 sous l'égide de l'Assemblée générale, à aborder les questions liées à la relance post-COVID, en donnant un nouvel élan à la Décennie pour l'action de l'Agenda 2030 et en cherchant les voies d'une nouvelle gouvernance qui garantirait les biens publics mondiaux.

## 02

### **Agir pour promouvoir un multilatéralisme inclusif, la réforme du système de l'ONU et la revitalisation de ses organes**

L'Espagne défend un multilatéralisme actif et inclusif, proche des personnes, au sein duquel gouvernements et organismes internationaux travaillent de concert avec la société civile, le secteur privé, le monde académique et les organisations non gouvernementales. Nous soutenons la mise en œuvre, par tous les acteurs concernés, d'actions urgentes et déterminées, concertées et mondiales, dans le cadre de plans d'action concrets démontrant l'efficacité du multilatéralisme. L'ONU doit être un moteur pour la mise en œuvre des changements et des actions que requièrent les problèmes mondiaux, une enceinte de dialogue et de rencontre qu'il convient de préserver.

Le 75<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies est une opportunité pour l'action. L'Espagne est disposée à conduire des actions concrètes pour mettre en pratique les bonnes intentions contenues dans la Déclaration commémorative adoptée par l'Assemblée générale le 21 septembre et destinées à renforcer la confiance dans le système multilatéral.

L'Espagne soutient la nécessaire réforme du système des Nations Unies, portée par le Secrétaire général, visant à faire de l'ONU une organisation capable d'agir de manière intégrale et cohérente, aussi bien sur le terrain que dans ses sièges de New York, Genève, Vienne, Nairobi et dans le reste du monde. Cette réforme doit avoir pour objectif d'intégrer clairement les trois piliers – paix, développement et droits humains –, de privilégier l'action préventive de l'Organisation et d'en finir avec les doublons et les luttes de compétences entre les services du Secrétariat, ainsi qu'entre les organismes et les agences du système de développement.

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



L'Espagne, qui a été l'un des premiers contributeurs aux fonds fiduciaires mis en place pour appuyer la réforme du système de développement, continuera d'apporter son soutien à ces fonds (Fonds conjoint pour les ODD et Fonds d'affectation spéciale destiné à soutenir le système de coordonnateurs résidents).

La réforme du système de gestion demeure une priorité. L'Espagne œuvrera à la formulation d'une réforme ambitieuse garantissant l'efficacité et la transparence, la reddition de comptes, la réalisation de synergies et la durabilité du système, auquel chaque État membre doit contribuer selon ses capacités.

L'Espagne soutient également une revitalisation des principaux organes de l'ONU afin d'accroître leur efficacité et d'assurer la continuité de leurs travaux, y compris en cas d'urgence sanitaire.

Forts de cette conviction, nous appuierons les efforts mis en œuvre pour revitaliser l'Assemblée générale, en particulier pour améliorer ses méthodes de travail, et nous participerons aux travaux visant à définir un processus de sélection du Secrétaire général des Nations Unies qui soit adapté.

L'Espagne est attachée à la réforme du Conseil de sécurité, convaincue de sa nécessité. Notre objectif est de parvenir à un accord bénéficiant du soutien d'une large majorité d'États afin de renforcer la légitimité du Conseil. Nous souhaitons une réforme intégrale, à même de résoudre dans leur ensemble les cinq questions sur lesquelles elle porte (catégories de membres ; droit de veto ; représentation géographique ; taille et méthodes de travail ; relation entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale) et qui, par conséquent, permettrait de faire du Conseil de sécurité un organe véritablement représentatif, efficace, transparent, responsable et démocratique.

Pendant cette session, dans le cadre de son engagement en faveur du multilatéralisme inclusif, l'Espagne entend développer le dialogue et l'interaction avec la société civile en mobilisant les instruments existants, de même qu'elle œuvrera à une meilleure coordination avec les organisations régionales, notamment l'Union européenne et l'Union africaine.

## 03

### **Agir en faveur de la protection des droits humains et de la dignité de la personne**

L'égalité des genres et les droits humains, leur promotion et leur protection, constituent un axe fondamental de notre action extérieure. Pendant la période 2018-2020, en sa qualité de membre du Conseil des droits de l'homme, l'Espagne a appuyé l'adoption des

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



résolutions-pays, permettant ainsi au Conseil de s'occuper des situations les plus graves de violation des droits humains. Nous avons également apporté nos connaissances et notre expérience dans les domaines thématiques où nous disposons d'une expertise reconnue. Nous continuerons de soutenir le travail des défenseurs des droits humains. Nous poursuivrons ainsi notre action en faveur de l'abolition de la peine de mort et continuerons de promouvoir pour les femmes et les filles le plein exercice et la jouissance intégrale de leurs droits dans des conditions d'égalité, en mettant l'accent sur les droits de la santé sexuelle et reproductive et sur la lutte contre la violence faite aux femmes sous toutes ses formes, y compris la traite des femmes et des filles. La non-discrimination pour des raisons d'orientation sexuelle ou d'identité de genre, la protection des droits des personnes handicapées et la question de l'entreprise et des droits humains resteront au cœur de nos préoccupations, de même que la réalisation des droits sociaux, économiques et culturels, en particulier des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement, un domaine dans lequel nous nous sommes fortement investis.

Nous ferons en sorte d'améliorer l'efficacité et la crédibilité des organes des Nations Unies chargés de la protection des droits humains. Nous nous intéresserons par exemple au fonctionnement des procédures spéciales du CDH et des organes de traités, en vue non seulement de garantir l'efficacité de ces mécanismes mais aussi d'assurer qu'ils sont mis en œuvre de manière indépendante, professionnelle et impartiale.

Nous redoublerons d'efforts en faveur de l'égalité des genres en lançant différentes initiatives, notamment à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Plateforme d'action de Beijing et dans le cadre de la coalition sur la justice économique et les droits économiques du Forum Génération Égalité, à la tête de laquelle nous nous trouvons, sans cesser d'exercer notre rôle de leadership dans la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, paix et sécurité<sup>1</sup>.

La diplomatie humanitaire constitue un autre volet de notre action. Les crises oubliées, durables ou moins visibles, continuent de retenir notre attention et nous poursuivons nos travaux relatifs à la protection des civils en période de conflit, essentiellement dans les domaines suivants : la protection des missions médicales<sup>2</sup> ; la protection des enfants ; la protection des établissements d'enseignement, des élèves, des étudiants et des enseignants<sup>3</sup> ; la lutte contre le trafic et la traite d'êtres humains<sup>4</sup>, y compris le trafic d'organes. Nous participons également aux efforts déployés pour répondre aux crises humanitaires provoquées par les déplacements massifs de populations.

1 L'Espagne est à l'origine du Réseau des points focaux « Femmes, paix et sécurité » et a adopté en 2018 son deuxième plan d'action.

2 L'Espagne a porté la résolution 2286 (2016) du CS. Elle œuvre à l'adoption par l'Assemblée générale d'une résolution qui aborderait certains aspects qui ne sont pas couverts par le texte du Conseil de sécurité.

3 Pendant cette session, l'Espagne développera les conclusions de la Conférence internationale sur la sécurité dans les écoles qui s'est tenue à Palma de Majorque en mai 2019.

4 L'Espagne a porté la résolution 2331 (2016) relative à la traite des personnes.

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



Nous veillerons à l'application des pactes mondiaux pour les réfugiés et pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, en tentant de trouver des réponses et en faisant en sorte que la question des déplacements forcés soit abordée dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée. L'Espagne, qui assure la présidence *pro tempore* de la Plateforme de soutien au Cadre global régional de protection et de solutions (CRPSF en anglais, MIRPS en espagnol), mobilisera la communauté internationale pour faire face à ce phénomène en Amérique centrale. S'étant engagée à chercher des solutions au drame des déplacements forcés, elle préparera un plan d'action national pour l'application du Pacte mondial pour les réfugiés.

Dans le domaine des migrations, nous militerons pour plus de responsabilité, plus de solidarité et plus d'humanité à l'échelle mondiale.

Viennent s'ajouter à ces engagements les actions mises en œuvre par l'Espagne sur le plan humanitaire. À la tête du groupe de soutien des donateurs de l'OCHA<sup>5</sup> pour la période 2019-2020, elle fait valoir son expertise dans les crises oubliées et appelle la communauté internationale à une plus grande coordination pour affronter ces crises, tout en réitérant sa volonté de relever les défis posés par le genre, le handicap et la diversité.

L'Espagne réaffirme son engagement en faveur de la promotion de la responsabilité de protéger à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de ce principe lors du Sommet mondial et plaidera pour son maintien à l'ordre du jour de l'Assemblée. De même, l'Espagne continuera à défendre l'état de droit et maintiendra une position active et combative dans la lutte contre l'impunité, en défendant avec fermeté le travail de la Cour pénale internationale contre les attaques visant à saper sa légitimité, en prônant la coopération de la Cour avec le Conseil de sécurité, le principe de complémentarité et la collaboration nécessaire de tous les pays avec la Cour. En outre, l'Espagne continuera à soutenir les efforts visant à limiter l'utilisation du veto au Conseil dans les cas d'atrocité criminelle et à encourager la mise en place de mécanismes rigoureux et impartiaux pour la collecte d'informations relatives aux crimes les plus graves et à leurs auteurs.

S'engager pour la dignité humaine implique de mener des actions en continu. C'est pourquoi nous nous employons à devenir l'un des premiers pays à concevoir une stratégie nationale de diplomatie humanitaire, qui rende compte du degré de respect sur le plan national des engagements pris au niveau international et permette de maintenir une ligne cohérente en matière de politique étrangère.

---

5 Groupe de donateurs du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA).

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



# 04

## Agir pour promouvoir la paix et la sécurité

Tous ces objectifs ne peuvent être atteints que par la mise en œuvre d'initiatives visant à assurer la sécurité des personnes face aux menaces mondiales, telles que les conflits armés, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive ou les nouvelles menaces telles que les cyberattaques. Nous poursuivrons également nos efforts dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée et l'insécurité maritime.

L'Espagne participe à des opérations de maintien de la paix depuis 1989 : plus de 170 000 militaires espagnols ont été déployés sur quatre continents. L'Espagne est le 12<sup>e</sup> contributeur financier aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et le 27<sup>e</sup> contributeur en nombre de troupes déployées. L'Espagne a la volonté de maintenir sa position et de continuer à contribuer au travail des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, en renforçant sa présence dans les contextes où la valeur ajoutée de l'Espagne est essentielle.

Dans le même temps, nous sommes conscients de la nécessité d'un examen approfondi de l'architecture de la consolidation de la paix afin d'en accroître l'efficacité en veillant à ce que la protection des populations civiles et, le cas échéant, la protection des droits humains, fassent partie intégrante des mandats. L'Espagne a ainsi contribué en 2018 à la préparation de la réunion de haut niveau sur l'action pour le maintien de la paix (A4P), promue par le Secrétaire général, M. António Guterres, dans le cadre de ses efforts pour réformer le pilier « Paix et sécurité ». L'Espagne a également été l'un des dix premiers États à signer la Déclaration d'engagements communs résultant de cette initiative, un renouvellement de l'engagement politique des États membres en faveur des opérations de paix et un instrument ayant vocation à devenir un guide pour l'élaboration de leurs mandats. Parmi les sujets prioritaires abordés dans le cadre de cette déclaration d'engagement, l'on peut citer, en raison de leur lien avec les ODD, l'intégration de l'approche de genre à toutes les étapes du processus de paix, conformément à l'Agenda Femmes, paix et sécurité, et la contribution des opérations de paix aux efforts internationaux visant à protéger les populations civiles, en particulier les femmes et les enfants, et à promouvoir les droits humains.

L'Espagne continuera de promouvoir l'Agenda Femmes, paix et sécurité. Elle a conduit en son temps les initiatives visant à introduire et à renforcer l'approche de genre dans les missions de paix et a été l'un des dix premiers pays à approuver un plan national pour mettre en œuvre l'Agenda. Un deuxième plan national, approuvé en 2017, est déjà en vigueur. L'Espagne a signé, conjointement avec la Finlande, le « Commitment 2025 on Women's Inclusion in Peace Processes » visant à garantir la participation pleine et effective des femmes dans tous les processus de paix. Cette initiative inclut 10 engagements concrets des États et 5 requêtes aux Nations Unies. Le président du gouvernement fait également partie du Cercle de dirigeants pour la prévention et la

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les opérations des Nations Unies, dont l'Espagne approuve pleinement la déclaration collective.

En matière de lutte contre le terrorisme, l'Espagne contribuera au renouvellement de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies tout au long de cette session. L'Espagne continuera à porter une attention toute particulière aux victimes, en soutenant, par l'intermédiaire du Groupe des amis des victimes du terrorisme (coprésidé par l'Espagne et l'Afghanistan), la tenue d'une conférence internationale des victimes lorsque les conditions sanitaires le permettront. En outre, l'Espagne a soutenu et financé le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme, ainsi que son portail de soutien aux victimes du terrorisme. Nous observons avec grand intérêt les initiatives du Bureau, telles que celles relatives à la preuve judiciaire ou à la protection des infrastructures.

Concernant la non-prolifération, nous apporterons une contribution substantielle à l'examen complet de la résolution 1540 (2004), qui doit se conclure en 2021. Notre pays, en qualité de président du Groupe des amis de la résolution 1540, mobilisera les efforts de tous pour réformer les mécanismes de prévention de la prolifération des armes de destruction massive aux mains des terroristes et des acteurs non étatiques.

Au cours de la 75e session, nous poursuivrons notre action au sein de la Conférence du désarmement, reconnue par les Nations Unies comme étant la seule instance permanente de négociation d'accords multilatéraux de désarmement et de non-prolifération. L'Espagne reste attachée à la mise en œuvre intégrale du Plan d'action global commun (PAGC-JCPoA) et au suivi des accords avec l'Iran.

Conformément à la ligne établie par le Secrétaire général visant à promouvoir la prévention comme principe directeur de l'action de l'ONU dans tous ses domaines d'action, et la médiation étant l'un des instruments par excellence de la prévention, l'Espagne continuera de promouvoir et de participer à différentes initiatives, tout en maintenant son engagement auprès de l'Alliance des civilisations des Nations Unies. Pour consolider cette ligne d'action, le gouvernement a nommé en août 2020 un nouvel ambassadeur en mission spéciale pour la médiation et le dialogue interculturel, dans le but de promouvoir l'action extérieure de l'Espagne en matière de résolution et de prévention des conflits.

05

## **Agir en faveur d'un monde équitable, durable, climatiquement neutre et numérique**

La défense de la dignité de la personne implique également de veiller à ses besoins et à ses aspirations en matière de développement durable. L'Espagne est pleinement engagée



# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



dans l'Agenda 2030, conçu pour la réalisation globale des objectifs de développement durable (ODD). Nous nous sommes donc prêtés à l'examen national volontaire en juillet 2018, et nous le ferons à nouveau lors de la 75e session de l'Assemblée générale.

Cet engagement au niveau national implique également une action internationale visant à aider les pays à respecter leurs engagements concernant les ODD et à défendre les biens publics mondiaux. La coopération espagnole, dans son plan directeur 2018-2021, fait sien les ODD en concentrant ses efforts sur l'éradication de la pauvreté, la construction de la résilience des individus et des communautés, la réduction des inégalités, la défense des droits humains et des libertés fondamentales, la promotion d'une croissance économique inclusive, la conservation de la planète et la lutte contre le changement climatique. Nous continuerons d'encourager la mise en œuvre des résultats des grandes conférences et des sommets des Nations Unies dans divers domaines, notamment le Programme d'action pour l'humanité, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 et le Nouvel agenda urbain.

L'une de nos priorités est de réduire les inégalités et les discriminations entre les pays et en leur sein, ce qui est sans aucun doute l'un des plus grands défis de l'Agenda 2030. L'Espagne concentre une partie de ses efforts de coopération sur le travail avec les groupes de populations soumis à de multiples formes de discrimination, quel que soit le pays dans lequel ils se trouvent, et adopte une approche multidimensionnelle. Nous accorderons donc une attention particulière aux défis auxquels sont confrontés les pays les moins avancés, les pays à revenu intermédiaire et les petits États insulaires en développement.

Nous œuvrerons en faveur de l'action climatique afin de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050 et de bâtir des sociétés équitables et prospères dont l'économie soit fondée sur une gestion efficiente des ressources.

De plus, nous encouragerons la diplomatie climatique, afin que la COP 26 obtienne des résultats tangibles et ne perde pas de son ambition dans les nouveaux plans (CDN) et les stratégies à long terme pour l'action climatique que les pays doivent présenter cette année. Nous accorderons également de l'importance à la dégradation de l'environnement et aux aspects du changement climatique liés à la sécurité humaine, en soutenant une participation plus active des Nations Unies dans ce domaine.

Nous travaillerons activement au sein des Nations Unies, dans le cadre du Groupe consultatif des États membres sur le changement climatique, pour concrétiser les engagements pris par la communauté internationale en 2019 lors du sommet Action Climat organisé sous l'égide du Secrétaire général. Nous accorderons une attention particulière aux initiatives de la coalition réunie autour du volet Moteurs sociaux et politiques, dont nous avons assuré la direction avec le Pérou, et qui a abordé des questions telles que la transition juste, la santé et le genre, en étroite coopération avec

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



l'OIT, l'OMS et l'ONU Femmes, respectivement. Nous serons également particulièrement attentifs aux efforts déployés pour que la relance post-COVID soit fondée sur l'écologie, l'inclusion et le numérique.

Dans le cadre de nos efforts pour préserver l'environnement, nous participerons activement aux initiatives visant à protéger la biodiversité et les océans (en particulier, le Sommet sur la biodiversité et la COP-15 de la CDB, et la Conférence sur les océans) et à lutter contre la désertification, ainsi qu'au processus d'adoption du Pacte mondial pour l'environnement et de consolidation de la gouvernance environnementale.

En outre, nous encouragerons la diplomatie de l'eau et soutiendrons la deuxième Décennie de l'eau 2018-2028, un programme d'action lancé par les Nations Unies dans le cadre duquel nous développerons une initiative d'action extérieure.

Nous veillerons à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et nous collaborerons activement au Sommet sur les systèmes alimentaires convoqué par le Secrétaire général en 2021.

Au sein des Nations Unies, mais également en tant que membre du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour la période 2019-2022, l'Espagne plaidera en faveur de la connectivité et de l'inclusion numérique pour atteindre les Objectifs de développement durable, en réduisant la fracture entre les pays. Nous collaborerons également au renforcement des initiatives de cybersécurité.

En coordination avec nos partenaires européens, nous continuerons à participer activement aux négociations, menées dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, pour l'élaboration d'un traité sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (« accord BBNJ »). Nous défendrons les intérêts de l'Espagne, un pays méditerranéen et atlantique avec une forte tradition de pêche au niveau mondial, intéressé par tous les projets internationaux de réglementations visant à protéger la biodiversité marine.

06

## Divers

Nous défendrons le principe du multilinguisme au sein des Nations Unies, en tant qu'expression de son caractère universel, qui favorise la communication et la tolérance entre les peuples et permet d'assurer une participation plus large et plus efficace de tous aux travaux de l'Organisation. À cette fin, nous continuerons à travailler au sein du Groupe des amis de la langue espagnole, en prenant une part active à la négociation de la résolution de l'Assemblée générale sur le multilinguisme qui devrait être adoptée lors de cette session.

# PRIORITÉS DE L'ESPAGNE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 75<sup>E</sup> SESSION



Concernant Gibraltar, nous continuerons à œuvrer pour l'application pleine et effective de la doctrine de l'Assemblée générale qui établit sans ambiguïté ce qui suit : la situation coloniale de Gibraltar est incompatible avec la résolution 1514 (XV) sur le droit à l'autodétermination ; le principe qui doit régir le processus de décolonisation de Gibraltar est celui de la restitution de l'intégrité territoriale espagnole ; cette question ne peut être résolue que par des négociations bilatérales entre l'Espagne et le Royaume-Uni, qui doivent tenir compte des intérêts de la population de la colonie ; et seules les Nations Unies peuvent établir à quel moment s'achèvera le processus de décolonisation, Gibraltar continuant de figurer sur la liste des territoires non autonomes de l'Organisation jusqu'à cette date.

Nous poursuivons nos efforts pour que l'Espagne soit dûment représentée dans les organes, les commissions, les comités et les conseils d'administration du système, et pour augmenter la présence de ressortissants espagnols aux postes de direction du Secrétariat et du reste de l'Organisation.

Nous veillerons à communiquer efficacement auprès des États membres et de la société espagnole, pour faire connaître et mettre en valeur le travail de l'ONU et le rôle de l'Espagne en son sein. Concrètement, nous maintiendrons notre ferme engagement en faveur de la communication numérique, par le biais de nos réseaux sociaux et de nos campagnes multimédias, afin que le grand public connaisse de près le travail que nous accomplissons aux Nations Unies, en construisant chaque jour un multilatéralisme efficace et en faisant en sorte que l'Organisation reste au cœur de l'agenda mondial.

Nous renforcerons également notre présence dans les forums et les débats organisés par les Nations Unies dans les domaines où notre pays et nos entreprises sont reconnus comme des références mondiales : le sport, comme facteur de paix et de réduction de l'exclusion ; le tourisme durable, en collaboration avec l'OMT, pour le redressement post-COVID ; la responsabilité sociétale des entreprises, comme vecteur de bénéfices sur la base d'une gestion responsable axée sur la bonne gouvernance, la gestion environnementale et l'action sociale pour le développement.

Enfin, dans le cadre du Plan d'action en faveur des entreprises espagnoles au sein des Nations Unies, nous nous efforcerons d'accroître la présence des entreprises espagnoles dans tous les appels d'offres de l'Organisation.